

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de Berneuil en Bray dûment convoqué le 06 décembre 2019 s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 12 décembre 2019 à vingt heures trente sous la Présidence de Monsieur Jacky PETIT

Ordre du jour :

- Révision des attributions compensation négatives de la CAB
- Ouvertures dominicales pour l'année 2020
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif
- Attributions indemnités receveur municipal
- Heures supplémentaires des adjoints techniques territoriaux
- Décision modificative (chapitre 012)
- Questions diverses

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

PETIT Jacky
VANDEBURIE Jean-Louis
MULLER Simon
FORTUNA Marie-Christine

Christophe GUEULLE
LECNIK Gilles

Absents excusés: Loïc BARBARAS donne son pouvoir à Jacky PETIT, Sébastien PENEAU, Frédérique BARES, Eddy JULIEN, Christine LETELLIER, Frédéric GRAIRE, Sébastien GRAS

Absente : Amandine BENARD

Secrétaire de séance :

A l'énoncé de l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. Le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L.2121-10 à L.2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».